

## RÉPARER LES VIOLATIONS GRAVES ET MASSIVES DES DROITS DE L'HOMME : LA COUR INTERAMÉRICAINE, PIONNIÈRE ET MODÈLE ?

Sous la direction de Élisabeth LAMBERT ABDELGAWAD et Kathia MARTIN-CHENUT

UMR DE DROIT COMPARÉ DE PARIS  
VOLUME 20

RÉPARER LES VIOLATIONS GRAVES ET  
MASSIVES DES DROITS DE L'HOMME :  
LA COUR INTERAMÉRICAINE,  
PIONNIÈRE ET MODÈLE ?

Sous la direction de

Élisabeth LAMBERT ABDELGAWAD et Kathia MARTIN-CHENUT



SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

Cet ouvrage, issu d'une recherche collective, est né de deux prémisses : la première selon laquelle la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, plus ancienne et plus abondante en matière de graves violations de droits de l'homme, « pain quotidien » de la Cour de San José depuis ses origines, pouvait exercer une influence *extra muros* et servir de laboratoire d'un droit commun ; la seconde selon laquelle il existerait une spécificité des réparations des victimes en cas de graves violations. Les diverses études ici reproduites permettent de réfuter, pour partie, le premier énoncé et, au contraire, de conforter le second. Le contentieux interaméricain, parce qu'encore trop méconnu, parce qu'également très original, s'inscrivant dans un contexte politique, économique, social fort différent du contexte européen, n'a pas eu l'impact escompté ou souhaité sur la jurisprudence européenne concernant spécialement les réparations en cas d'atteintes à la vie et de disparitions forcées. Peut-être en sera-t-il un peu différemment de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

L'apport de cet ouvrage est précisément de tenter de dresser une synthèse des réparations octroyées par la Cour interaméricaine dans les cas de violations graves et/ou massives des droits de l'homme et de comprendre l'originalité de ces réparations par rapport à celles, plus classiques, octroyées par la Cour de Strasbourg. Il s'adresse tant aux universitaires, qu'aux magistrats, avocats, ONG et à tous ceux qui aident au quotidien les victimes à tenter de réparer ce que certains ont nommé trop rapidement l'« irréparable ». Car l'exemple interaméricain, par son caractère imaginatif, prospectif et collectif, devrait précisément nous convaincre du contraire : même face aux plus graves violations, des réponses relativement satisfaisantes pour les victimes et leurs familles sont possibles.

I.S.B.N. : 978-2-908199-83-3

mai 2010

42 €

334 pages

**Bon de commande à retourner à la Société de législation comparée,**

**28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, fax : 01 44 39 86 28,**

**E-mail : [bouchibi@legiscompare.com](mailto:bouchibi@legiscompare.com)**

**Je souhaite commander ... exemplaire(s) de l'ouvrage *Réparer les violations graves et massives des droits de l'homme : la Cour interaméricaine, pionnière et modèle ?* au prix de 42€ +5€ de frais de port**

Nom : .....

Adresse : .....

Paiement par :

virement CCP Paris 797.91 K

virement bancaire à la Caisse d'Épargne Ecureuil de Paris (17515-90000, Compte 08604041658)

chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société de législation comparée

carte de crédit :  Visa  Eurocard  Mastercard

N° \_ \_